

## DISCIPLINES OFFERTES

2<sup>e</sup> SECONDAIRE : Français, mathématique, anglais

3<sup>e</sup> SECONDAIRE : Français, mathématique, anglais

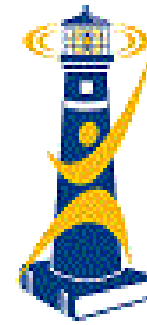
4<sup>e</sup> SECONDAIRE : Français, anglais  
Mathématique (TS, CST, SN)

Les enseignants et enseignantes mettront l'accent sur la compétence de la discipline à laquelle le jeune a échoué et l'évaluation portera sur cette même compétence.

Il est important d'aborder un cours d'été avec sérieux. L'assiduité, la ponctualité et les comportements responsables sont essentiels afin de favoriser le bon déroulement des cours et la réussite du plus grand nombre d'élèves.



N. B. L'école du Mistral organisera le transport pour les élèves de Mont-Joli vers l'école Paul-Hubert de Rimouski.



Commission scolaire  
**DES PHARES**

## COURS D'ÉTÉ 2010

OFFERTS AUX ÉLÈVES DES  
2<sup>E</sup>, 3<sup>E</sup> ET 4<sup>E</sup> ANNÉES  
DU SECONDAIRE



JUILLET 2010

## AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE 2<sup>E</sup>, 3<sup>E</sup> ET 4<sup>E</sup> SECONDAIRE

**V**otre jeune recevra, dans la semaine du 5 juillet, le bilan de ses compétences. Ce document confirme la réussite ou l'échec des matières inscrites à son horaire pendant l'année 2009-2010.

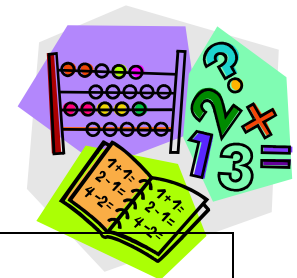
Au cours de l'été 2010, la Commission scolaire des Phares offrira des cours d'été dans le but de faciliter, aux élèves en situation d'échec, la transition vers la 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> secondaire. Ces cours se donneront à l'école Paul-Hubert.

La réussite d'un cours d'été ne se fait pas sans effort. L'élève inscrit à un cours d'été aura une certaine quantité de travail à effectuer en dehors des heures de cours. Si l'élève s'y engage sérieusement, il augmentera assurément ses chances de succès.

Nous vous invitons à conserver le présent dépliant et à vous y référer lorsque vous recevrez le bilan des compétences de votre jeune. Ce document vous indique l'horaire des cours d'été ainsi que les modalités d'inscription.

Les directions des écoles secondaires  
de la Commission scolaire des Phares

## INSCRIPTION AUX COURS D'ÉTÉ



Les 12, 13 et 14 juillet 2010, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'école Paul-Hubert, entrée de l'administration, porte 2, ou au 418 724-3439, p. 2253.

Apportez votre bilan des compétences  
(bulletin de juin 2010).

### Modalités et critères

- Lieu :** École Paul-Hubert  
**Horaire :** 8 h 30 à 12 h du 20 au 30 juillet inclusivement  
**Durée :** 9 jours (incluant une épreuve de reprise)  
**Clientèle :** Les élèves de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années du secondaire de la Commission scolaire des Phares  
**Critères :** Élève ayant échoué avec un résultat variant entre 50 % et 59 % dans la discipline choisie et ayant 3 échecs et moins à son bilan de compétences  
**Coût :** 200 \$ par élève (argent comptant ou chèque à l'ordre de l'école Paul-Hubert)  
285 \$ pour un élève d'une autre commission scolaire

Veillez prendre note qu'il faut un minimum de 15 inscriptions pour commencer un cours. Par le fait même, la Commission scolaire se réserve le droit d'annuler un cours n'ayant pas le nombre suffisant d'inscriptions et remboursera les parents concernés. Notez qu'aucun remboursement ne sera fait pour un élève qui quitte le cours une fois commencé.

## Épreuves de reprise du MELS

2 AOÛT 2010		
8 h 45 à 12 h	Français écriture <u>Remise du cahier de préparation du 26 au 28 juillet 2010</u>	132-520

3 AOÛT 2010		
9 h à 10 h	Anglais, interaction orale (activités préparatoires)	134-510
10 h à 12 h	Anglais, interaction orale (épreuve)	
13 h à 15 h	Anglais, production écrite	134-530

## Épreuve de reprise Commission scolaire

2 AOÛT 2010		
12 h 45 à 16 h	Français lecture, 5 <sup>e</sup> secondaire <u>Remise des textes le 27 juillet 2010</u>	132-506

### INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE REPRISE

L'élève présent au cours d'été sera automatiquement inscrit à l'épreuve de reprise. Pour l'élève non inscrit au cours d'été, du 26 au 30 juillet 2010, de 8 h 30 à 12 h à l'école Paul-Hubert, entrée de l'administration, porte 2, ou par téléphone au 418 724-3439, poste 2253.

Aucuns frais ne sont exigés pour la passation d'une épreuve de reprise du MELS, mais l'élève doit être inscrit à l'avance.

Des frais de 25 \$ sont exigés pour la passation de l'épreuve de reprise de la commission scolaire, et l'élève doit être inscrit à l'avance.

## Statistiques

Nous constatons, année après année, que le taux de réussite à l'épreuve de reprise du MELS est très lié à la préparation du jeune. Par exemple, à l'été 2009, 100 % des élèves ayant suivi le cours d'été en anglais de 5<sup>e</sup> secondaire ont réussi l'épreuve de reprise tandis que seulement 10 % de ceux qui n'ont pas suivi le cours d'été ont réussi la même épreuve de reprise.



## COURS D'ÉTÉ ET ÉPREUVES DE REPRISE 2010

POUR LES ÉLÈVES DE  
5<sup>e</sup> SECONDAIRE  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES





## AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE 5<sup>E</sup> SECONDAIRE

Votre jeune recevra, dans la semaine du 5 juillet 2010, son relevé de notes officiel du MELS. C'est ce relevé et non pas le bulletin de l'école qui lui confirmera la réussite ou l'échec dans les matières sanctionnées par le MELS.

Chaque année, au début d'août, le MELS permet à l'élève qui a échoué en juin aux matières qu'il sanctionne de se présenter aux épreuves de reprise.

Se présenter à une épreuve de reprise sans préparation ou révision de la matière est loin d'assurer le succès. C'est la raison pour laquelle la Commission scolaire des Phares offre encore cette année des cours d'été qui, si l'élève s'y engage sérieusement, augmenteront assurément ses chances de succès. Ces cours et ces reprises se donneront à l'école Paul-Hubert.

Nous vous invitons à conserver le présent dépliant et à vous y référer lorsque vous recevrez le relevé de notes officiel du MELS. Il vous indique l'horaire des cours d'été, l'horaire des examens ainsi que les modalités d'inscription.

Les directions des écoles secondaires  
de la Commission scolaire des Phares

## COURS D'ÉTÉ (5<sup>E</sup> SECONDAIRE)

Lieu :	École Paul-Hubert
Horaire :	8 h 30 à 12 h du 22 au 30 juillet 2010 inclusivement
Durée :	7 jours (excluant l'épreuve de reprise)
Coût :	150 \$ pour un élève de la Commission scolaire des Phares 250 \$ pour un élève d'une autre commission scolaire (argent comptant ou chèque à l'ordre de l'école Paul-Hubert)
Critère :	L'élève qui a échoué à la discipline choisie

## DISCIPLINES OFFERTES

■ Français écriture, 5 <sup>e</sup> secondaire	132-520
■ Anglais langue seconde, 5 <sup>e</sup> secondaire	
Interaction orale	134-510
Production écrite	134-530

## INSCRIPTION POUR LES COURS D'ÉTÉ

Les 12, 13 et 14 juillet 2010, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h  
à l'école Paul-Hubert, entrée de l'administration, porte 2,  
ou au 418 724-3439, poste 2253.

**IMPORTANT : apporter le relevé de notes du MELS**

Les cours d'été sont offerts pour toutes les disciplines faisant partie des épreuves de reprise du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. L'école se réserve le droit d'annuler les cours n'ayant pas le nombre suffisant d'inscriptions et remboursera les parents concernés. Prendre note qu'aucun remboursement ne sera fait pour un élève qui quitte une fois le cours commencé.